

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

DATE D'AFFICHAGE

16 mars 2023

Étaient présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, CHATELLIER Julien, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames FORNERET Sarah, GALMEL Isabelle, JOUANNE Lydie, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, YBERT Sandra
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) :

Mr AUBIN Luc donne pouvoir à Mr JARDIN Rodolphe
Mme MALERBA Lydie donne pouvoir à Mme YBERT Sandra
Mr COUILLARD Arnaud donne pouvoir à Mr EDINE Pierre

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20230322-Delib07-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

Absent(s) non excuse(s) :

Madame LERAUX Muriel a été élu secrétaire, conformément à l'article L. 2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 03
Votants : 15

DELIBERATION N°2023/03/22-07

VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR L'ANNEE 2023

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

- Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des votants, le conseil municipal approuve l'augmentation :
- de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti
 - de la taxe d'habitation des résidences secondaires

et vote les taux proposés à savoir :

	2023	(pour rappel 2022)
FB	32.16 %	31,76 %
FNB	22.93 %	22,64 %
TH	11.08 %	10.94 %

La Secrétaire de séance,
Muriel LERAUX



Le Maire,
Rodolphe JARDIN



Acte rendu exécutoire,
Après envoi en Sous-Préfecture le 29/03/2023,
Et publication ou notification le 29/03/2023